



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



AGIR ou SUBIR ? à vous de choisir !

Les élections de renouvellement de votre CE (Comité d'Établissement) et de vos DP (Délégués du Personnel) auront lieu le 2 octobre 2012.

Les listes de candidats doivent être déposées d'ici le 3 septembre.

C'est donc **le moment, pour chacun, de s'interroger** sur sa participation à la vie démocratique de l'entreprise et à **sa contribution éventuelle à la représentation du personnel.**

Beaucoup pensent qu'ils n'ont pas de prise sur la détermination de leurs conditions de travail ou des éléments collectifs du contrat de travail, ou encore sur les orientations économiques et sociales de leur entreprise, voire sur le fonctionnement et les activités de leur CE. Ceci est faux. **Au lieu de subir, il vous est possible d'agir !**

Les élections CE et DP à venir sont pour vous l'occasion d'agir à plusieurs niveaux :

1° Vous pouvez aider le SICTAME à renforcer son audience et ses moyens d'action, en vous portant candidat sur ses listes. Il nous est possible de présenter jusqu'à 18 candidats différents pour les élections CE et 24 candidats différents pour les élections DP. Il y a donc place pour tous ceux qui souhaitent nous aider.

2° Être candidat ne signifie pas être élu. Seuls les premiers de la liste le seront. Vous pouvez donc nous aider, sans vouloir être élu ou, au contraire, en souhaitant l'être, auquel cas vous serez placé en position éligible. Si vous êtes élu, vous participerez alors aux instances de représentation du personnel.

3° Vous pouvez adhérer au SICTAME (la cotisation est modique et déductible pour 2/3 de vos impôts).

4° Vous pourrez, le moment venu, voter pour les listes de candidats présentés par le SICTAME.

Pourquoi aider le SICTAME ?

Aider le SICTAME est le meilleur moyen de vous aider vous-même et de défendre votre contrat social ; vous renforcerez un syndicat qui défend les salariés, tant au niveau collectif qu'individuel, tout en défendant les intérêts bien compris de l'entreprise : l'excellence économique doit s'accompagner de l'excellence sociale.

Le SICTAME ne pourra remplir efficacement son rôle à votre service à MICHELET et vous faire bénéficier de son expertise, que si vous êtes suffisamment nombreux à le rejoindre et à vous porter sur ses listes de candidats. Le syndicat ne peut se développer sans une équipe suffisante et présente sur l'établissement.

La capacité d'action d'un syndicat dépend du poids que lui donnent les électeurs par leur vote. Pour que ces électeurs puissent voter pour ce syndicat, encore faut-il qu'il puisse présenter des candidats. Le syndicat n'est pas une création ex nihilo qui viendrait s'interposer entre direction et personnel, il est une émanation du personnel ; il n'existe que s'il a des adhérents et des militants ; son audience, qui conditionne sa capacité à négocier, ne peut se mesurer que s'il a des candidats.

Le SICTAME prône la citoyenneté économique dans l'entreprise : un salarié doit être citoyen dans l'entreprise comme il l'est dans la cité. Un des piliers de cette citoyenneté est la participation, avec ses 3 volets : participation à la gestion de l'entreprise (telle que stipulée par la Constitution et rappelée ci-après), participation financière aux résultats et participation au capital de l'entreprise.

Le SICTAME prône des relations du type 'Adulte-Adulte' et non du type 'Parent-Enfant' entre Direction et Représentants du personnel. Les syndicats ne doivent pas être des rouages destinés à avaliser et cautionner aux yeux de tous (communication interne et externe) les décisions unilatérales de la direction. Le SICTAME n'entre pas dans ce jeu et s'efforce d'informer le plus objectivement possible. Nos tracts sont là pour en témoigner : ils sont parfois longs mais c'est parce que les sujets sont complexes et que nous croyons à l'intelligence et au désir de comprendre de nos collègues salariés. Pour les mêmes raisons, nous refusons et dénonçons toute démagogie et toute désinformation que certains continuent pourtant de pratiquer.

Alors, si vous croyez en nos valeurs et si vous voulez agir, soyez candidat sur nos listes !

Le SICTAME à MICHELET sera ce que vous en ferez.

Vous pouvez aussi vous syndiquer et exercer ce droit constitutionnel: « *Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix* ».

Les patrons se syndiquent bien (MEDEF, CGPME, UFIP, UIC, etc.). **Alors pourquoi pas vous ?**

Notre Constitution stipule aussi que : « *Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises* ».

En **octobre prochain, vous élirez** ceux qui vous représenteront en tant qu'élus du Comité d'établissement ou Délégués du personnel. **Vous pouvez éventuellement être l'un de ces élus, si vous souhaitez être candidat en position éligible.** A vous de choisir et d'agir pour contribuer au changement dont Total a tant besoin !

Le SICTAME est ouvert à tous les salariés du groupe Total. Leader dans l'Amont Holding, dont il gère les Comités, il est désormais présent dans toutes les branches du Groupe. Implanté à Michelet en 2006, il y a obtenu 31 % des voix en 2009. Il s'est implanté au Spazio en 2009 avec 16 % des voix. Il participe aux CE et aux CHSCT de Michelet et du Spazio ainsi qu'au CCE de l'UES Aval.

Le SICTAME est négociateur de votre contrat social (socle social commun). Son audience actuelle le donne représentatif dans l'UES Supply Marketing. Il ne dépend que de vous de renforcer cette représentativité.

Lors de la dernière élection du Conseil de surveillance Total Actionnariat France, qui se situe au niveau groupe, associé à l'AVAS, il est arrivé en tête, avec 23,5 % des voix. Il détient aussi 14 % des sièges de délégués à l'AG de la MIP (Mutuelle de l'Industrie du Pétrole), qui dépasse le cadre de l'entreprise.

Le SICTAME constitue une **alternative crédible pour redonner du pouvoir aux salariés** et changer la donne en matière de négociation sociale et de gestion des œuvres sociales dans l'entreprise.

Pour bénéficier à plein du dynamisme du SICTAME et de ses compétences, cela ne dépend que de vous.

N'attendez pas, c'est aujourd'hui qu'il vous faut agir !

Pour nous rejoindre ou nous soutenir : merci de nous retourner le bulletin à :

SICTAME-UNSA-TOTAL: à Michelet Bureau RD 09 (Tél: 01.41.35.75.93) permanence le lundi, 13 à 14h

✂

BULLETIN de SOUTIEN

Nom Prénom

Adresse (professionnelle ou personnelle ; postale ou électronique) :

.....

..... Tél. :

- Souhaite l'amélioration du contrat social et du dialogue social
- Souhaite et soutiens la participation du SICTAME-UNSA aux prochaines élections des Comités d'établissement et Délégués de personnel
- Souhaite contacter ou rencontrer un représentant du SICTAME-UNSA
- Souhaite adhérer au SICTAME-UNSA
- Souhaite être candidat sur liste SICTAME-UNSA pour les prochaines élections Comités d'Etablissement et/ou Délégués du Personnel.

Autres souhaits ou observations :

.....